

Jean-Baptiste André Godin à Benoist et Fourmestraux, 8 septembre 1875

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 1 p. (406v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Benoist et Fourmestraux, 8 septembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48582>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 septembre 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Benoist et Fourmestraux](#)

Lieu de destination 24, rue Monsieur-le-Prince, Paris

Description

Résumé Godin indique à Benoist et Fourmestraux qu'il préférerait un homme de 30 à un homme de 50 ou 59 ans pour occuper la fonction d'instituteur en chef du Familistère, considérant qu'il doit tenir la première classe de l'établissement qui comprend 50 élèves.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise. 8 Septembre 77

Messieurs,

Je reçois votre lettre qui s'est croisée avec la mienne.

Je crois qu'il n'est pas sans intérêt pour la fonction d'instituteur en chef au Familistère de prendre comme homme qui ait déjà 50 ans.

Si à cet âge on n'est pas encore pour l'enseignement, on arrive au moins assez près du bourn de la retraite. Je préférerais cependant un homme de 30 ans à un homme de 50.

Vous me parlez pas de ma que l'instituteur doit tenir la première classe de l'établissement, classe qui est composée d'environ 50 enfants.

Je ne réfère à ma lettre d'hier pour les autres applications, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Godin

M. M. Bonoist et Guimondrasse.